Eric Buisson

Les Vacances du Prévôt

Ce livre a été publié sur www.bookelis.com

ISBN: 979-10-359-8421-2

© Eric Buisson

Design de couverture © Tillie Buisson

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle réservés pour tous pays. L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de ce livre. A Pascale, ma première lectrice. Merci pour tes encouragements.

Un grand merci à Catherine et Patrick pour leur relecture.



Avertissement au lecteur :

Cette histoire est une pure fiction, en dehors de la référence aux évènements de Bouaké, qui eux sont bien réels.

Elle trouve son point de départ en 2004 en Côte d'Ivoire. A cette époque se déroule l'opération Licorne lancée en septembre 2002, au cours de laquelle des milliers de soldats français furent déployés pendant plusieurs années lors d'un conflit opposant des « rebelles » aux « forces gouvernementales ».

La Côte d'Ivoire fut un temps coupée en deux, entre le nord et le sud. La ville de Bondoukou où commence notre histoire se situe à l'est du pays, à proximité du Ghana, à la limite Nord de la zone contrôlée par les forces gouvernementales soutenues par la France.

Principaux personnages

Le Conducteur / Raymond Chambart : Habitant de Loc-Erzec.

Ancien militaire.

Francis Mongin : Conseiller municipal de Loc-Erzec.

Entrepreneur. Ancien militaire.

Blondin / Hubert Chapelan : Prévôt, capitaine de gendarmerie.

Zec / Ewen Miossec : Meneur du groupe de motards, meilleur ami de Janjan.

Janjan / Jean pierre Guégano: Motard qui roule en japonaise, meilleur ami de Zec.

Sébastien Laverdu : Adjoint à l'urbanisme et aux travaux de la commune de Loc-Erzec.

Le Survêt / Kévin Le Meur : Apprenti braqueur.

Lina / Aline Le Pennec : Institutrice et motarde, devient la petite amie de Blondin.

Didier Gombert : Adjudant de gendarmerie, enquêteur, brigade de recherche de Loc-Erzec.

Martha Gomez: Gendarme, adjointe de l'adjudant Gombert.

Prologue - Novembre 2004

Camp de Bondoukou – Nord-Est de la Côte d'Ivoire.

4 novembre 2004 - Matin

A 7 h 30 ce matin-là, le sergent-chef Chambart avait garé un 4x4 devant le bâtiment grisâtre qui abritait l'intendance. Une Jeep découverte, à l'ancienne, mais qu'il était possible de bâcher en cas d'intempéries. A l'arrière du véhicule, un grand coffre métallique avait été boulonné au châssis, pour pouvoir mettre sous clé armes, munitions, ou tout autre objet sensible.

L'intendance était le plus important bâtiment en dur du camp de Bondoukou. Le reste du cantonnement était principalement composé de grandes tentes kaki, comme on en trouve dans toutes les armées. Ce camp abritait un détachement de l'armée française ainsi que des troupes gouvernementales ivoiriennes positionnées là pour contenir l'avancée des « troupes rebelles ».

Quelques minutes plus tard, deux individus en civil arrivés en hélicoptère pendant la nuit sortirent du bâtiment avec le commandant du camp. Ce dernier demanda à Chambart d'ouvrir le coffre métallique du véhicule, à moitié recouvert par divers sacs de matériel. Chambart l'ouvrit et s'éloigna de quelques pas.

L'un des civils, forte carrure et coupe en brosse, y déposa une sacoche en cuir marron et rabattit le couvercle.

Tous regardèrent ensuite Chambart fermer le coffre avec un gros cadenas, puis le costaud lui demanda la clé. Chambart la lui tendit.

- Il y a une autre clé?
- Il y a un double à l'intendance si vous voulez qu'on aille voir.
- Ca ira.

L'autre civil avait un physique plus ordinaire. Plutôt fin, et plus âgé que son compagnon comme en témoignaient ses cheveux courts déjà grisonnants, il semblait être le chef. Il s'adressa au commandant :

- On avait aussi demandé un véhicule blindé pour l'escorte!
- J'ai envoyé une patrouille vérifier la route jusqu'à la frontière il y a à peine une heure, expliqua le commandant. Rien à signaler, tout est calme. Mais si ça vous rassure, je vais leur demander de revenir à votre rencontre, puis ils vous accompagneront jusqu'à la frontière.
- Oui, j'aime autant, je préfère assurer, répondit le civil.

Le commandant fut alors appelé dans son bureau pour un coup de fil important. C'était une huile de l'état-major à Abidjan qui demandait à parler aux deux agents. Certainement pour leur donner les dernières instructions concernant leur mission.

Chambart n'eut même pas à utiliser le stratagème qu'il avait imaginé pour éloigner les deux hommes. Parce qu'il fallait qu'il reste seul près de la Jeep pendant une petite minute.

Il restait à écarter Kouassi. C'était le sergent de l'armée ivoirienne - des forces gouvernementales - qui allait l'accompagner pour cette mission. Kouassi était détaché auprès des militaires français de ce secteur pour faciliter les liens avec la population locale. Il avait été choisi pour sa connaissance de la région et de ses nombreuses ethnies, et parce qu'il parlait plusieurs langues dont le Koulango, très utilisé dans la région de Bondoukou.

- Tu devrais aller chercher leur voiture, les clés sont dessus, on gagnerait du temps, suggéra Chambart.
- Mais... On n'est pas supposés se séparer.
- Vas-y! Je reste à côté de la Jeep, il n'y a rien à craindre.

Le sergent Kouassi tourna involontairement la tête vers l'arrière du véhicule où se trouvait le coffre en acier, puis s'éloigna rapidement.

Chambart et Kouassi avaient déjà effectué des missions de transport de fonds, lorsqu'il fallait convoyer la paie ou les primes en liquide pour des militaires ou des supplétifs vers des postes isolés. Cette fois-ci, la mission était un peu différente. Le commandant les avait briefés la veille. Il les

avait fait venir dans son bureau, ainsi que tous les officiers présents au camp, et avait exposé la mission :

« C'est une demande urgente d'Abidjan¹ qui passe en priorité sur tout le reste. On va recevoir deux gars dans la nuit, qui repartent demain matin pour le Ghana. Chambart et Kouassi, vous leur trouvez un véhicule civil qui passe inaperçu, ni trop neuf ni trop usé, avec des papiers en règle. Débrouillez-vous comme vous voulez, le véhicule doit être prêt demain matin à 8 h, avec le plein. Vous les accompagnerez jusqu'à la frontière avec la Jeep qui dispose d'un coffre. Il y aura un colis de valeur à transporter, et c'est vous qui serez chargés d'y veiller. Une fois arrivé à la frontière, les deux gars récupèrent leur paquet et continuent seuls. Vous revenez au camp. Ce qui se passe après la frontière ne nous regarde plus. Il n'y a rien d'autre à savoir. Moi-même je ne sais pas qui ils sont, ni ce qu'ils font, alors ... Pas de questions! »

Le sergent Kouassi fila récupérer la 504 qu'ils avaient dégotés la veille, suivant les instructions du commandant. Le véhicule stationnait dans un bâtiment rudimentaire, constitué de murs de parpaings couverts d'un toit de tôles, qui servait d'atelier et de garage.

Chambart le regarda s'éloigner. Dès que Kouassi eu disparu de son champ de vision, il balaya les alentours du regard en tournant sur lui-même puis fixa les fenêtres du

¹ Siège de l'Etat-Major du dispositif Français en Côte d'Ivoire

bâtiment. Personne, aucun bruit.... C'était le moment le plus délicat de l'opération.

Il déverrouilla le cadenas du grand coffre métallique avec le double de la clé qui était dans sa poche. S'il était surpris, il avait prévu de dire qu'il voulait savoir ce qu'on lui faisait transporter. Il s'empara de la sacoche de cuir, referma doucement le coffre et remis le cadenas. Désormais son excuse ne tenait plus... Il se glissa entre le véhicule et le mur du bâtiment, regardant toujours autour de lui. Personne...

Il s'agenouilla. Un soupirail s'ouvrait à hauteur du sol, protégé par une grille. Chambart tira sur le haut de la grille qui pivota. La construction était ancienne, et les joints en ciment s'étaient effrités au fil des ans. Et surtout, durant la nuit, Chambart était venu creuser les joints avec un gros tournevis, puis avait tiré d'un coup sec sur la grille pour la desceller, avant de la remettre en place. Il jeta la sacoche par l'ouverture, et l'entendit heurter la terre battue de la cave.

Chambart se releva, regarda autour de lui pour s'assurer que personne ne l'avait vu, et redressa la grille avec son pied jusqu'à ce qu'elle retrouve sa position initiale. Puis il alla s'asseoir au volant de la Jeep. Tout cela avait duré moins d'une minute.

La 504 Peugeot beige conduite par Kouassi apparu peu après, et s'arrêta derrière la Jeep.

Il était presque 7 h 45.

Qu'est-ce qu'ils foutent? grogna Chambart tout en regardant sa montre.

Les voilà!

Kouassi qui faisait les cent pas devant la Jeep venait de voir les deux hommes sortir du bâtiment.

- On est parti? demanda Chambart qui s'était retourné et les regardait s'installer dans la 504.
- Ouais, go, on vous suit... On reste à l'écoute sur les talkies, répondit l'homme aux cheveux grisonnants.

Chambart démarra et se dirigea lentement vers la sortie du camp. Il roula au pas le temps de contourner les chicanes formées par d'énormes plots en béton jusqu'à la solide grille métallique qui fut ouverte par les militaires chargés de la surveillance des accès. La Jeep s'engagea sur la piste de terre rougeâtre, en direction de la frontière, suivie par la 504 beige.

Le soleil n'était pas encore bien haut dans le ciel, mais on sentait déjà sa puissante chaleur. Il n'y avait pas le moindre souffle d'air, et les palmiers qui bordaient la route étaient absolument immobiles. Quelques nuages d'altitude s'étiraient dans le ciel, mais ils n'empêcheraient pas la journée d'être chaude. Ici, il était fréquent que la température dépasse les 30 degrés, même au mois de novembre.

Le capitaine Mongin s'était levé tôt ce matin-là. Ou plus exactement le commissaire de première classe Mongin.

Ce dernier était en effet officier du commissariat des armées, ceux qui sont en charge de ce qu'on appelait autrefois « l'intendance » : les approvisionnements, les finances et la comptabilité.

Il était arrivé au camp de Bondoukou deux jours auparavant pour effectuer différents contrôles administratifs, et en tant qu'officier, il avait le privilège d'être logé dans une chambre individuelle du bâtiment d'intendance.

Il repartait ce matin même, et était passé saluer le commandant du camp. La prise de congé avait été plutôt brève, le strict nécessaire imposé par le protocole, car les deux hommes ne se connaissaient pas, et comme Mongin avait pu le constater, le commandant semblait très occupé. Mongin avait même dû attendre que deux types en civil sortent de son bureau. Il s'était douté que la 504 qui attendait en bas était pour eux.

Pendant les deux journées passées au camp, Mongin avait eu l'occasion de rencontrer discrètement une de ses vieilles connaissances: Le sergent-chef Chambart. Ils s'étaient côtoyés à plusieurs reprises au cours de leurs missions dans divers pays d'Afrique de l'Ouest et avaient noué une relation. Une relation un peu particulière, uniquement fondée sur l'intérêt que chacun d'eux pouvait en tirer. Au camp, personne ne les avait vu ensemble, pourtant ils s'étaient retrouvés à plusieurs reprises pour tenir des conciliabules discrets dans la chambre de Mongin.

Aujourd'hui Mongin profitait du retour de l'hélicoptère qui avait amené les deux civils durant la nuit

pour regagner Abidjan. Les pilotes lui avaient fixé rendezvous à 8 h. Mongin arriva avec un peu de retard, mais les pilotes ne lui firent aucune remarque. Ils étaient occupés à faire leurs contrôles sur l'appareil, et les moteurs n'étaient pas encore lancés. Mongin portait son sac de voyage en bandoulière et tenait une sacoche d'ordinateur à la main. Une ordonnance du commandant était passée un peu plus tôt lui déposer un carton contenant des boites d'archives à proximité du terrain d'envol.

A 8 h 15 l'appareil décolla. Après avoir pris un peu d'altitude, le pilote aux commandes mis les gaz, et aussitôt la puissance des deux moteurs Turboméca Makila se fit sentir. L'aéroport de Port-Bouët au Sud-Est d'Abidjan était à un peu plus de 200 km, soit à peine une heure de vol pour un Cougar.

Le trajet s'annonçait sans difficulté, mais malgré ça Mongin semblait nerveux.

Le camp de Bondoukou se situait au Sud de l'aéroport, à une dizaine de kilomètres de la ville. Il était proche de la frontière avec le Ghana, dont le tracé alternait entre lignes droites tracées à la règle et ondulations le long d'une rivière le plus souvent à sec. Pour des raisons que seuls connaissaient les deux civils, le convoi n'empruntait pas la route la plus directe qui passait par Soko, mais faisait un

détour par le Sud, pour passer la frontière sur une route secondaire.

La savane arborée laissait peu à peu la place à de la forêt plus dense et plus humide à mesure que l'on descendait vers le Sud. Bondoukou se situait à la limite entre deux zones climatiques. La végétation devenait encore plus épaisse lorsque la piste s'approchait d'un cours d'eau.

Depuis quelques minutes, Chambart ne voyait plus la 504 dans le rétroviseur. Bientôt le talkie grésilla :

- On a crevé, arrêtez-vous!
- Vous avez crevé ?
- Oui, venez nous rejoindre!

Une brève conversation s'en suivit, au terme de laquelle Chambart coupa le talkie et s'exclama :

 Ah les branquignols! Ça joue les vedettes, mais c'est pas capable de conduire une 504!

Kouassi sourit sans rien dire. Il s'amusait de l'hostilité de Chambart envers les deux hommes.

Chambart avait ralenti, mais ne s'était pas encore arrêté.

La Jeep était parvenue à proximité d'un pont métallique qui franchissait une étroite rivière. Le pont était plat, posé sur des plots en béton disposés sur chaque rive, et était couvert de grosses planches de bois qui formaient le revêtement. Il pouvait sembler un peu surdimensionné, mais ici la rivière se gonflait fortement à la saison des pluies, prenant parfois des allures de fleuve.

Le sergent-chef stoppa la Jeep juste avant le pont, à un endroit où la route était bordée d'une forêt un peu plus dense et épaisse.

 On va faire demi-tour puisqu'ils ne savent pas changer une roue sans notre aide, mais d'abord je descends pisser. Kouassi, tu vas prendre le volant, je conduirai au retour.

Chambart fit quelques pas pour se détendre les jambes, mais n'alla pas pisser. Il se concentrait sur ce qu'il devait faire. Il savait qu'il avait très peu de temps, coincé entre la 504 sur la piste derrière eux, et la patrouille qui venait à leur rencontre dans l'autre sens. D'autant que d'autres véhicules pouvaient passer, même si le trafic transfrontalier était très réduit par ici depuis la partition du pays. C'était maintenant le point de non-retour.... Chambart savait qu'il était arrivé au moment à partir duquel il n'est plus possible de s'arrêter... Quoi qu'il arrive!

La 504 n'avait pas crevé. C'est Chambart qui avait enfoncé une pointe dans un pneu, très tôt le matin. Il avait laissé le clou en place et savait que la fuite ne commencerait à produire ses effets que lorsque le véhicule roulerait sur la piste.

Il voulait retarder la 504, se débarrasser des deux inconnus pendant un moment, les distancer. Pour assurer son coup, il avait aussi percé une durite du radiateur. Chambart connaissait bien la mécanique et les moteurs. Il avait une formation de mécanicien auto et avait exercé quelques années avant de s'engager dans l'armée. A l'aide

d'une pince coupante, il avait fait une entaille au niveau d'un coude de la durite, côté intérieur. Comme ça, la pression du coude sur les deux lèvres de la coupure empêchait la fuite, tant que le liquide était froid ou tiède. Mais une fois bouillant, la pression ferait son œuvre pour expulser le liquide et le moteur ne tarderait pas à chauffer. De ces deux stratagèmes, Chambart ne savait pas lequel ferait effet le premier, mais il était certain que le véhicule ne tiendrait pas une demi-heure. Le succès de son plan en dépendait. Sinon... Cà serait une belle occasion ratée.

Le sergent Kouassi s'était installé au volant. Il avait déjà chaud et buvait à sa gourde.

Chambart était devant le véhicule, à quelques mètres, face à lui. Kouassi reboucha sa gourde et la glissa dans le vide poche de la portière.

Le sergent-chef avait sorti une arme de poing de sous sa veste, un pistolet Makarof, arme communément utilisée par les rebelles, et le pointa sur l'Ivoirien. Kouassi leva les yeux vers lui, étonné. Les deux hommes se dévisagèrent quelques secondes. Chambart vit de l'incompréhension dans le regard de son compagnon d'armes, avant de faire feu à trois reprises en visant le thorax. Kouassi s'effondra sur le volant, sa veste de treillis immédiatement gorgée de sang. « Le cœur est touché » pensa Chambart, « tant mieux, ça sera plus rapide comme ça... ».

Il courut à l'arrière du véhicule, en sortit un grand sac kaki duquel il retira de fins gants de latex qu'il enfila, puis s'empara d'une Kalachnikov. Il alla se placer à une vingtaine de mètres à l'avant gauche de la Jeep, et la mitrailla copieusement, visant d'abord les pneus puis le moteur. Il tira pour finir quelques balles dans le corps de Kouassi, puis dans l'appareil de transmission radio, prenant soin d'éviter le siège passager.

Le sergent-chef récupéra ensuite un pied de biche dans le grand sac, l'introduisit dans l'arceau du cadenas du coffre et le tourna brusquement. L'effet de levier arracha la patte de fermeture. Il ouvrit le couvercle du coffre vide.

Il essuya le pied de biche et les armes qu'il avait utilisées et se dirigea vers le pont. De l'autre côté de la rivière, un petit étang bordait la piste, avant que la forêt ne reprenne ses droits. Il jeta le pistolet, le pied de biche et la Kalachnikov -autour de laquelle il avait noué les gants- dans l'eau peu profonde. A cet endroit poussaient de hautes herbes en touffes épaisses, qui couvraient en bonne partie l'eau marécageuse.

Chambart déroula mentalement son plan. Jusqu'à présent, il n'avait pas commis d'erreur. La thèse d'une embuscade juste avant le pont était plausible. Il devrait se rouler au sol et déchirer un peu son treillis pour appuyer le récit qu'il avait déjà en tête :

« J'ai sauté du véhicule dès les premiers coups de feu et j'ai couru me dissimuler derrière les arbres. J'ai vu 4 ou 5 hommes, certainement des rebelles. Ils étaient peut-être plus nombreux ».

« Non je n'ai pas riposté, j'étais caché, ça aurait révélé ma position ».

« Oui, Ils m'ont cherché à la lisière de la forêt, mais très rapidement ils ont été rappelés par leur chef et sont repartis ».

« Tout ça s'est passé tellement vite... pauvre Kouassi!».

Bien entendu, une véritable enquête pourrait mettre à mal son récit. Mais ici en Afrique, dans une zone peu sûre, proche du secteur tenu par les rebelles... Il savait que les premiers constats seraient faits par des militaires pressés de repartir. Il y aurait peut-être une enquête plus approfondie, mais ça ne serait pas avant plusieurs jours, et il ne resterait plus grand-chose de la scène de crime : ni traces, ni corps, ni véhicule...Il serait donc difficile de trouver des éléments contre lui.

Chambart savait également qu'il serait d'abord considéré comme un miraculé, voire même un héros, et qu'ensuite viendrait le temps du soupçon. Cela ne le gênait pas. Après tout, personne ne trouverait l'argent, donc il ne risquait rien.

Au bout de dix minutes, un bruit de véhicule se fit entendre, et aussitôt après la 504 apparut. Les deux gars avaient donc réussi à changer leur roue crevée, et pendant ce temps, le moteur avait été coupé, accordant un sursis au système de refroidissement. La voiture s'arrêta derrière la Jeep. Les deux civils en sortirent et, interloqués, regardèrent le véhicule mitraillé et le corps de Kouassi effondré sur le volant. Chambart dissimulé un peu plus loin, à la lisière des arbres qui bordaient la piste, les entendit jurer lorsqu'ils

virent le coffre métallique ouvert et vide. Il sortit alors des bois et se dirigea vers eux en trottinant. Les deux types étaient furieux et l'assaillirent de questions sur ce qui s'était passé. Chambart leur raconta son histoire, pendant qu'ils le dévisageaient avec des mines consternées.

Quelques minutes après, la patrouille venant à leur rencontre apparut. Elle était composée d'une Jeep qui précédait deux VAB, des véhicules blindés équipés chacun d'une mitrailleuse. Chambart raconta à nouveau son histoire au lieutenant qui commandait le détachement, après que ce dernier eut fait manœuvrer les blindés et disposé ses hommes en surveillance pour prévenir un retour éventuels des assaillants.

Le lieutenant constata la mort de Kouassi et aussitôt après, se préoccupa de savoir ce qui était advenu de l'argent contenu dans le coffre. Il appela le commandant du camp par radio pour l'informer, puis fit prendre des photos de la scène. Il ordonna ensuite que le corps de Kouassi soit enfermé dans une housse et placé dans un VAB.

De retour au camp le sergent-chef avait dû faire son rapport au commandant, en présence des deux civils et du lieutenant qui commandait la patrouille. Ce dernier confirma que ce qu'il avait constaté sur place correspondait au récit de Chambart.

Aéroport de Port-Bouët - Abidjan

4 novembre 2004 - Matin

L'hélicoptère se posa à 9 h 20 sur l'héliport de la base française de Port-Bouët. Le vol s'était bien déroulé. Les pilotes n'ayant pas de contrainte horaire n'avaient pas forcé sur les moteurs, ce qui économisait à la fois le carburant et le matériel.

Sitôt descendu, Mongin ressentit l'humidité apportée par la mer. A Bondoukou, l'air était sec, et la chaleur bien plus supportable.

Il récupéra ses affaires et son carton, et remercia les deux hommes de l'avoir pris à leur bord. Un véhicule l'attendait pour le ramener à son bureau.

Ce matin même, après avoir fait ses adieux au commandant du camp, Mongin avait fait un rapide passage au sous-sol du bâtiment d'intendance. Il y avait ramassé une sacoche de cuir par terre, au pied d'un soupirail qui laissait passer une faible lueur.

Une fois enfermé dans son bureau, l'officier du commissariat aux armées sortit la sacoche de son sac de voyage et l'ouvrit. Il contempla son contenu avec émotion : Une multitude de liasses de billets de 50 et 100 dollars, ainsi qu'un petit sac de velours noir contenant des diamants bruts. Compter les liasses lui prit un certain temps : il y en avait pour 500 000 dollars. Il pèserait les diamants à Paris, mais à vue d'œil, il devait y en avoir pour une fortune... Bien sûr, il n'avait pas de licence pour vendre ces diamants, et devrait

donc le faire en dehors de toute légalité. Mongin avait prévu de se rendre à Anvers où il avait un contact, et s'attendait à perdre au moins 30 % de leur valeur. Il resterait quand même une belle somme!

Il glissa la sacoche de cuir dans un dossier cartonné et plaça le tout entre des liasses de documents, dans un carton à son nom marqué « confidentiel ».

Mongin préparait des cartons à destination de la France. Des documents qui devaient rejoindre les archives de son service. Il savait que personne n'ouvrirait ces boites qui embarquaient sur un vol militaire, dans la partie de l'aéroport contrôlée par l'armée française. Il n'y avait ni contrôle, ni douane. A l'arrivée, un membre de son service serait présent pour les récupérer et les ramènerait dans un bureau à Paris où ils seraient mis sous clés.

Mongin devait rentrer en métropole à la fin du mois. Il récupèrerait alors tranquillement ses documents, ainsi que les dollars et les diamants...

Il aurait encore environ un mois pour mettre en ordre tous ses dossiers, classer, archiver, faire des notes pour un futur successeur. Mongin allait prochainement quitter l'armée. Il avait d'autres projets, en Bretagne, où il comptait s'installer. Sa carrière dans l'armée était au point mort. Il était de la génération d'avant, pas assez diplômée. Pour accéder aux grades supérieurs, comme celui de commissaire principal, ou même de commissaire en chef, il fallait maintenant avoir bac + 5, comme tous ces jeunes qui entamaient des carrières d'officiers.

Avec ce que contenait la sacoche, Mongin allait disposer d'un joli pactole qui l'aiderait à prendre un nouveau départ. C'est pourquoi il avait exigé la moitié du butin de cette opération. Bien sûr, la sale besogne avait été faite par Chambart, qui avait pris des risques et devrait s'arranger avec sa conscience pour le meurtre qu'il avait commis. Mais Mongin avait « apporté » l'affaire, grâce aux informations ultra confidentielles dont il avait eu connaissance quelques jours plus tôt alors qu'il n'en n'était pas destinataire. Il s'était alors arrangé pour passer à Bondoukou au bon moment, grâce à l'autonomie dont il disposait pour mener ses missions. Il prenait également sa part de risque, en ramenant les diamants en France, et ayant la charge de les revendre.

Alors oui, il mettrait la moitié du butin de côté pour Chambart, pour le jour où il pourrait revenir en France et quitter l'armée. L'idée de tout garder pour lui l'avait un temps travaillée, mais avec quelqu'un comme Chambart, c'était à coup sûr prendre le risque de recevoir une balle ou un coup de couteau.

Mongin chargea ses cartons dans une Peugeot P4 de l'armée française, et apporta tout cela au pied d'un avion militaire repartant pour Paris dans l'après-midi.

Paris

4 novembre 2004

Le commandant du camp avait communiqué la nouvelle concernant l'embuscade à sa hiérarchie dès qu'il en avait été informé dans la matinée du 4 novembre. Il ne se doutait pas de la tempête qu'il allait déclencher dans le haut état-major et jusqu'au sommet de l'Etat...

La sacoche ne contenait pas des devises destinées à rétribuer divers supplétifs alliés, voire d'obscurs mercenaires. Non, elle n'avait rien à voir avec le conflit en cours en Côte d'Ivoire.

Dans la sacoche, il y avait une rançon destinée à obtenir la libération d'un otage français. Le paiement devait se faire en territoire « neutre ». De longues négociations avaient abouti au choix du Ghana voisin, et plus précisément à celui de la localité de Sunyani. C'était une ville de moyenne importance, située à l'ouest du pays, et donc relativement proche de Bondoukou. La rançon, acheminée par deux agents de la DGSE², devait y être remise à des intermédiaires, qui après vérifications donneraient le « go » à d'autres intermédiaires au Burkina Faso, eux-mêmes en lien avec les preneurs d'otage.

L'otage en question était un agent de la DGSE, capturé au Mali voisin. Les preneurs d'otage avaient exigé d'être payés pour partie en dollars, et pour l'autre en diamants. Les

² Direction Générale de la Sécurité Extérieure

diamants sont en effet assez facilement négociables, bien que ce marché soit en principe encadré, et ils présentent l'avantage de pouvoir être taillés, ce qui les rend alors intraçables.

La rançon avait été transportée de Paris à Abidian sur un vol militaire par les deux agents de la DGSE. Ils avaient ensuite été acheminés en hélicoptère jusqu'au camp de Bondoukou. Dans le cadre de l'opération Licorne, les militaires français pouvaient se déplacer à leur guise dans toute la moitié sud de la Côte d'ivoire. L'étape suivante du plan se déroulerait sur la terre ferme. Il s'agissait de se rendre de Bondoukou jusqu'à la frontière du Ghana par la La sacoche serait convoyée sous clés dans un véhicule militaire, suivi par les 2 agents de la DGSE dans un second véhicule. Juste avant la frontière, le coffre serait ouvert, les diamants seraient remis aux deux agents clandestins qui étaient attendus par une équipe d'appui côté Ghanéen, chargée de s'assurer que le passage de la frontière se déroule bien. Une fois la frontière franchie, il resterait encore une bonne centaine de km à parcourir jusqu'à Sunyani...

La nouvelle de l'embuscade remonta aussitôt à Paris, par le double canal de la hiérarchie militaire et des diplomates français en Côte d'Ivoire. Le Premier ministre fut informé et convoqua une réunion de crise avec les ministères concernés: Intérieur, Défense, Affaires étrangères et Budget. Tous tombèrent d'accord pour

convenir que c'était une catastrophe. Outre l'importante perte financière, la vie de l'otage était désormais directement menacée. C'est pourquoi chacun commença par mettre en cause la responsabilité des autres. Les ministres se mirent ensuite d'accord pour que toute la lumière soit faite sur cette histoire, et que l'on découvre le coupable, qui devait forcément se trouver quelque part dans la chaine des intervenants. Le ministre de la Défense était sur la sellette, puisque la logistique de l'opération reposait sur ses services. Il y avait forcément eu une fuite. Certains dans la confidence avaient sans doute trop parlé, il y avait peut-être des complicités... Des sanctions devaient être prises, des têtes allaient tomber! Et bien entendu, tout devait se régler dans le plus grand secret.

Il fut décidé l'envoi immédiat d'un chef d'enquête de métropole, car par principe dans cette affaire, il ne fallait plus faire confiance à personne sur place. L'affaire concernant l'armée sur un théâtre extérieur, l'enquête incombait à la gendarmerie prévôtale. Aussitôt contacté, le colonel commandant ce corps assura qu'un de ses adjoints, le lieutenant-colonel Bennier, une référence en matière d'affaires délicates, prendrait le premier vol pour Abidjan dès le lendemain.

Il fallait également mettre le ministre de la Justice dans la boucle, car le parquet du Tribunal de Grande Instance de Paris devait être saisi. En effet, les missions de police judiciaire des prévôts³ sont placées sous la direction de magistrats du TGI de Paris.

D'ici là, pour ne pas perdre de temps, il fut décidé de débuter l'enquête « avec les éléments disponibles sur le terrain » comme le proposa le ministre de la Défense. L'opération Licorne mettait en œuvre plusieurs milliers d'hommes. Il y avait donc, pour accompagner ce dispositif, une dizaine de prévôts, répartis dans différentes unités et commandés par un chef d'escadron basé à Abidjan. Ce dernier fut appelé dans la nuit pour être mis au courant. Il lui fut demandé d'aller sur place commencer l'enquête. Mais une mauvaise fièvre le clouait au lit. Il promit d'envoyer l'un de ses hommes à Bondoukou dès le lendemain matin, pour établir les premières constatations.

Camp de Bondoukou

5 novembre 2004

Chambart se réveilla tôt, comme à l'accoutumé, après une bonne nuit de sommeil. Les problèmes de conscience n'étaient pas pour lui. La veille avant de s'endormir, il avait passé en revue l'ensemble des évènements pour s'assurer

³ Prévôt : Gendarme détaché auprès des unités militaires françaises en opération extérieure, chargé de constater les infractions commises par ou contre les forces armées. Il dispose du statut d'officier de police judiciaire des forces armées (OPJFA).

n'avoir commis aucune erreur. Après être parvenu à cette conclusion, il s'était paisiblement endormi.

Dans la matinée, le commandant du camp lui demanda de mettre par écrit tous les évènements concernant l'embuscade, sans oublier le moindre détail, et de lui remettre son rapport avant midi. Un enquêteur arriverait dans la journée. Il devrait se tenir à sa disposition.

Tôt le matin, une dépanneuse était partie récupérer la Jeep mitraillée, sous bonne escorte. Dans l'après-midi, un hélicoptère Puma atterrit dans le camp. Une heure après, Chambart fut convoqué chez le commandant. Un inconnu se leva à son arrivée. Elancé et athlétique, les cheveux blonds coupés courts, il était vêtu d'un treillis et portait un brassard noir de gendarmerie sur le bras droit. Chambart fut étonné par sa jeunesse. « C'est ça qu'ils m'envoient ?» pensa-t-il. « S'ils s'imaginent m'inquiéter avec ce jeunot !».

Le commandant lui présenta le lieutenant Chapelan de la gendarmerie prévôtale, chargé de l'enquête sur le vol de la sacoche et la mort du sergent Kouassi.

Hubert Chapelan avait intégré la gendarmerie comme officier quelques années plus tôt, après ses études de droit. A l'issue de sa formation, il avait été affecté en brigade territoriale, et après deux années, avait postulé sur un poste proposé par la gendarmerie prévôtale. Plutôt qu'une carrière toute tracée l'amenant d'une brigade à l'autre au fil de ses promotions, il avait voulu tenter un parcours professionnel plus atypique : mener des enquêtes judiciaires dans le sillage des déploiements extérieurs de l'armée française. A sa

grande surprise, il avait réussi ses entretiens, et avait été recruté malgré son peu d'expérience. Chapelan était arrivé en Côte d'Ivoire deux mois plus tôt, à tout juste 28 ans, pour y entamer ses nouvelles fonctions.

Chambart dut à nouveau raconter toute son aventure de l'avant-veille. Comment, avec le sergent Kouassi, ils étaient tombés dans un guet-apens à l'approche du pont, là où des hommes en treillis avaient surgi de la végétation et aussitôt ouvert le feu contre eux. Comment lui avait sauté du véhicule et s'était enfui à travers les arbres et les hautes herbes, heureusement assez épais à cet endroit.

Le prévôt lui posa une série de questions précises sur le déroulé des évènements, en prenant note de ses réponses. Il semblait ne pas comprendre pourquoi lui, Chambart, n'avait pas été tué en même temps que Kouassi.

Chambart mit ça sur le compte de la chance et du hasard. Les assaillants étant tous situés sur le côté gauche de la piste par rapport à la Jeep, cela expliquait qu'il ait été épargné par les premiers tirs, et qu'il ait pu se sauver par le côté droit, en partie protégé par le véhicule le temps d'effectuer les quelques mètres nécessaires pour atteindre le bois et s'y dissimuler. Il n'y avait rien d'étonnant à cela, c'était une technique classique d'embuscade. Mettre tous les assaillants du même côté évitait que l'on se tire dessus par erreur.

Le prévôt lui demanda alors de faire un croquis de la scène.

En le regardant crayonner, Chapelan repensa aux informations qu'il avait eu le temps de consulter sur son ordinateur portable durant le trajet qui l'avait amené au camp. Le dossier que lui avait transmis le service du personnel n'était guère favorable. Le nom de Chambart était déjà apparu dans plusieurs enquêtes depuis une dizaine d'années : divers trafics de matériel, une affaire de disparition d'armes, mais aussi des rumeurs de viols commis sur des réfugiées en échange de rations de nourriture, sans que ces accusations puissent donner lieu à des plaintes. Dans tous ces dossiers, Chambart avait été entendu, et s'en était sorti. Jamais rien n'avait été prouvé contre lui. L'homme avait par ailleurs fait preuve de bravoure au combat à chaque fois qu'il y avait été confronté, et s'acquittait généralement correctement du travail qui lui était confié.

Chapelan commençait à se faire une idée de la personnalité de Chambart : un type plutôt rustre, qui n'avait pas peur de prendre des risques, mais assez malin pour ne pas se faire prendre. Etait-ce le cas également dans cette affaire d'embuscade ? Sa personnalité ne constituait pas une preuve de culpabilité...

D'autres questions suivirent, mais Chambart n'apporta pas beaucoup d'informations. Non, il ne comprenait pas la langue dans laquelle parlaient ses assaillants, il n'avait vu aucun signe distinctif sur les treillis, il pensait en avoir vu 4 ou 5 mais ils étaient peut-être un peu plus nombreux.

Le lieutenant Chapelan lui reposait parfois une question déjà abordée précédemment, sous une forme différente, espérant faire ressortir des incohérences ou des contradictions. Mais Chambart s'en tenait à sa version des faits et ne se troubla pas.

Au bout de deux heures, l'interrogatoire prit fin. L'enquêteur doutait de la version que lui présentait le sergent-chef. Comment les assaillants avaient-ils pu savoir que la Jeep transportait une forte somme d'argent? S'ils avaient attaqué précisément ce convoi, c'est qu'ils avaient eu des informations... Et si Chambart s'en était sorti vivant, comment ne pas penser qu'il était complice?

Le prévôt lui demanda s'il voyait une objection à ce qu'il fouille ses affaires personnelles. Chambart déclara qu'il n'avait rien à cacher. La fouille ne donna rien.

Chapelan tenait à se rendre sur les lieux de la fusillade pour visualiser l'endroit et rechercher si des traces laissées par les agresseurs étaient encore visibles. Il voulait également faire une reconstitution. Mais il était trop tard ce jour-là, la nuit ne tarderait pas à tomber.

Il demanda au commandant du camp de programmer cela pour le lendemain, mais ce dernier ne montra pas beaucoup d'enthousiasme. Il avait d'autres missions prévues, et n'avait pas beaucoup d'hommes ni de véhicules disponibles pour sécuriser un tel déplacement. Le lieutenant Chapelan réussit malgré tout à le convaincre de lui fournir une escorte le lendemain dans l'après-midi.

Le lieutenant-colonel Bennier envoyé par Paris était arrivé à Abidjan sur un vol commercial en fin de matinée. Il s'était aussitôt rendu à Port-Bouët, et avait commencé son enquête en entendant à tour de rôle chacun des membres de l'état-major français présents sur place au cours des derniers jours. Il cherchait à savoir qui était au courant pour la sacoche et l'arrivée des deux agents clandestins. Sa priorité était de dresser la liste de ceux qui avaient eu accès à cette information ultraconfidentielle... Car le coupable, ou à tout le moins l'informateur des assaillants, serait dans cette liste!

Il appela Chapelan en fin de journée.

- Vous en êtes où avec l'interrogatoire du témoin ?
- Chambart, il s'agit du sergent-chef Chambart qui était dans la Jeep à côté de la victime. Il s'en tient à sa version d'une embuscade dont il s'est miraculeusement tiré indemne.
- Ok, vous me ramenez ce Chambart dès demain pour que je l'interroge.
 - J'ai prévu une reconstitution sur place demain.
- Pas de reconstitution. De toute façon, avec le passage d'autres véhicules, il ne doit pas rester beaucoup de traces exploitables.
- Je souhaitais également voir les lieux pour mieux comprendre ce qui s'est passé, et j'aurais aimé rechercher les traces laissées par les assaillants dans les bois aux abords de la piste.
- Bon sang lieutenant! Arrêtez de discuter! Je sais qu'il y a des photos de la scène d'embuscade. Ça devrait

suffire. Je vais poursuivre l'enquête ici pour le moment. Si ce Chambart est coupable je m'en rendrais bien compte en l'interrogeant. Je vous attends demain matin, faites de votre mieux pour être là le plus tôt possible avec votre témoin!

Le lieutenant Chapelan, pour le moins contrarié, prévint le commandant du camp que la reconstitution prévue était annulée, et l'informa qu'il repartait le lendemain avec Chambart pour Abidjan. Il alla ensuite demander à ce dernier de faire ses bagages.

Abidjan – base de port Bouët

6 novembre 2004 et jours suivants

Un hélicoptère était venu chercher le prévôt et Chambart dans la matinée pour les ramener à Abidjan où les attendait le lieutenant-colonel venu de Paris.

Mais ce jour-là, le 6 novembre 2004, peu après 13 h, deux Soukhoï des forces armées de Côte d'Ivoire pilotés par des mercenaires biélorusses menèrent un raid sur le camp français de Bouaké⁴. Ce bombardement causa la mort de neuf militaires français et d'un agronome américain et fit une quarantaine de blessés.

⁴ Voir le jugement rendu par la cour d'assise de Paris le 15 avril 2021. Trois accusés ont été condamnés par contumace à la réclusion à perpétuité, mais les commanditaires restent à ce jour inconnus.

Sitôt le drame connu, le lieutenant-colonel de Paris fut affecté sur une nouvelle mission. Il en fut de même pour le lieutenant Chapelan.

L'importance du drame et ses conséquences ultérieures éclipsèrent totalement l'affaire de l'embuscade.

L'enquête du prévôt, sa première affaire importante, fut ainsi stoppée net par le drame de Bouaké.

Chambart passa les trois jours suivants sur la base de Port-Bouët.

Le prévôt ne vint le voir qu'une seule fois. De passage à Abidjan, il avait pu se libérer quelques heures. Il venait récupérer une liste qu'il avait demandée à Chambart lors de leur première rencontre à Bondoukou : il lui avait ordonné de mettre par écrit tous ses lieux de passage au cours de ses trois dernières années de service, ainsi que les noms de toutes les personnes qu'il avait connu ou côtoyé pendant cette période. Après avoir récupéré les feuillets, le lieutenant Chapelan finit par lui dire qu'aucun élément n'était retenu contre lui pour le moment, mais que l'enquête allait se poursuivre.

En fait, l'enquête s'arrêta là.

Le troisième jour, Chambart fut convoqué chez un commandant chargé du personnel qui lui annonça qu'il repartait pour la France le lendemain. Il était muté dans un régiment du train, où il s'occuperait d'entretenir des

véhicules et du matériel. Chambart protesta pour la forme : Il était victime dans cette affaire, le renvoyer en France lui faisait perdre une bonne partie de ses primes, donc on le sanctionnait financièrement sans raison. Mais au fond, cela se passait plutôt bien pour lui. Il se ferait oublier pendant l'année qui lui restait à accomplir pour terminer son contrat, et ensuite, ses 15 années de service lui ouvriraient le droit à une retraite. Et sa part du butin l'attendait en France...

Ses affaires furent à nouveau fouillées méticuleusement, au départ d'Abidjan ainsi qu'à son arrivée à Roissy. Sans aucun résultat.

Mali

9 novembre 2004

Le corps d'un Blanc fut retrouvé au bord d'une route au Nord-Est du pays. Le camionneur qui l'aperçut descendit de son véhicule et s'approcha. Lorsqu'il réalisa ce qu'il voyait, il vomit, et retourna en courant dans son camion. Il alerta le chef du village le plus proche, qui lui-même fit remonter l'information à la police malienne.

La nouvelle parvint finalement à l'ambassade de France qui fit venir le corps à Bamako. Le mort fut identifié. C'était l'otage.

Février 2014

(9 ans et quelques mois plus tard...)

1. Chute de motos

Dimanche 16 février 2014

Zec roulait en tête, comme à son habitude, chevauchant sa Harley-Davidson Sportster 1200. Derrière suivait le groupe, une dizaine de motos, certains en solo et d'autres en couple. Ils étaient partis de Lorient une demi-heure auparavant, et n'étaient plus très loin de Loc-Erzec, leur destination. Une belle matinée ensoleillée s'annonçait, comme un avant-goût de printemps, bien que l'on soit toujours en hiver, et que l'air resta encore très frais. C'était la première sortie dominicale du groupe en ce début d'année, après des semaines de pluie ou de matins brumeux.

La départementale était en bon état, mais les nombreux virages dans ce secteur avaient obligé les motards à ralentir. De temps en temps Janjan partait seul dans de grandes accélérations, attaquant dans les virages, balançant sa machine d'un côté puis de l'autre, et après quelques minutes il ralentissait ou s'arrêtait pour permettre au groupe de le rattraper. Comme il aimait à le dire, « les Harley, ça se traine tout le temps ! ». Janjan était le seul à rouler en japonaise, une Kawasaki Ninja 900, et avait donc la moto la